

ENFANT

Nom :
Prénom :
Date de Naissance :/...../.....

<u>RESPONSABLE LEGAL 1</u>	<u>RESPONSABLE LEGAL 2</u>
Nom.....	Nom.....
Prénom:	Prénom:
Domicile.....	Domicile.....
Ville : Code postal :	Ville : Code postal :
Tél. portable	Tél. portable

ECOLE DE PROXIMITE :

ECOLE SOUHAITEE :

MOTIF DE LA DEMANDE DE DEROGATION :

- **Garde d'enfant :** joindre attestation gardienne ou (famille) + copie CNI + copie justificatif domicile
- **Raisons professionnelles :** joindre attestation employeur précisant le lieu de travail et les horaires
- **Autres motifs :** expliquer et joindre justificatif

- **En cas de divorce ou de séparation joindre l'autorisation de l'autre parent pour l'école souhaitée**

A Aix-en-Provence le : Signature du responsable
Préciser nom et qualité



**Toutes les demandes sont étudiées en tenant compte des effectifs prévisionnels des écoles
Toute demande incomplète ne pourra pas être traitée**

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la Direction susnommée.

Conformément à l'article 441-6 du code pénal : « Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu. »